



# PLAN DE REPRISE « V3 »



---

***BADMINTON CLUB DE LYON***

**« COVID-19 »**

**MESURES SANITAIRES DE PROTECTION**

**22 JUIN 2020 - PHASE 3**

---

**Ville de Lyon**

## Mesures de prévention

### Vérifiez avant chaque séance de sport l'absence des symptômes :

- ✓ Fièvre  $\geq 38^\circ$ ,
- ✓ Courbatures/douleurs musculaires,
- ✓ Toux,
- ✓ Difficultés à respirer/essoufflement,
- ✓ Fatigue marquée,
- ✓ Maux de tête ou de gorge,
- ✓ Perte de goût ou d'odorat.



**« Je me protège, je protège les autres : »**  
**Au moindre symptôme, ne prenez aucun risque, restez chez vous, et consultez un médecin.**

### Si vous vous rendez à la séance fixée par le club en transports :



Privilégiez les modes de transport individuel



Si vous prenez les transports en commun, respectez les gestes barrières

### Plus généralement au quotidien :



Se laver souvent les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle.



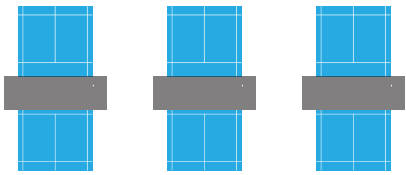
Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres, ou porter un masque lorsque la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

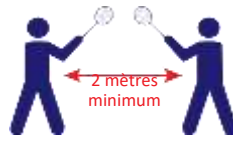
**ATTENTION : le masque ne remplace pas les gestes barrières.**

**→ Apprenez à mettre un masque avec Sarah Ourahmoune**

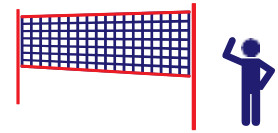
## Le lieu de pratique



**Salles et Gymnases** : par groupe de 10 personnes maximums pour 3 terrains



Respect des règles de distanciation sociale de 2 mètres minimum en toutes circonstances.



Si besoin de monter un filet, de tracer des lignes, une seule personne s'en occupe en portant des gants.

## Avant de jouer



Chacun arrive avec son propre matériel (raquette, volants, gourde, gel hydroalcoolique) et en tenue.



Marquer ses propres volants avec un signe distinctif pour chaque joueur.



Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué.

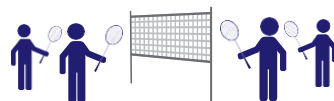
## Sur le terrain



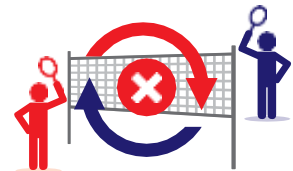
Utilisation uniquement de ses propres volants préalablement marqués.



Pas de serrage de mains avant ou après la partie.



Pratique du double dorénavant possible.



Ne pas changer de côté

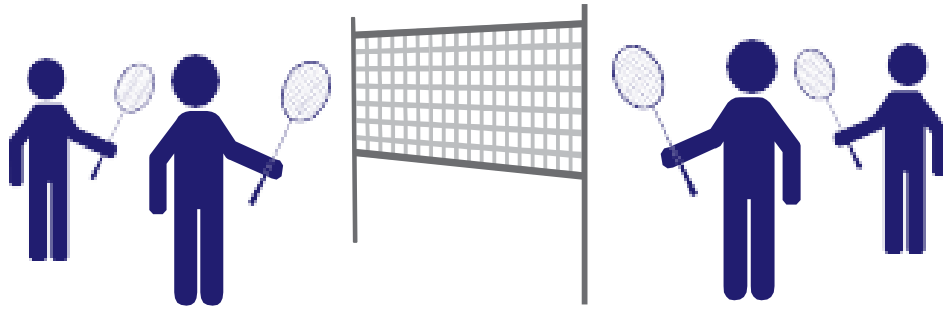
## Rappels des gestes barrières



Remplacer les gestes de convivialité (serrage de mains...) par un geste avec la raquette



Renvoyer le volant quand ce n'est pas le sien, uniquement à l'aide de la raquette. Ne pas le toucher



**Les doubles sont autorisés  
depuis le 22 Juin 2020**

## Mise en œuvre effective du protocole

### ❖ **Réservation de créneaux de pratique :**

- ✓ Pour limiter le nombre de personnes à 20 par créneaux (2 groupes de 10), la mise en place d'un doodle sera organisée par l'équipe du BACL.Y.
- ✓ Les doubles & mixtes sont autorisés depuis le 22 Juin
- ✓ Les encadrants sont inclus dans le quota des personnes
- ✓ Dès le plan de reprise signé et envoyé à [julien.lamercerie@bacly.fr](mailto:julien.lamercerie@bacly.fr), un doodle vous sera envoyé.
- ✓ Une fois les 20 premiers inscrits (18 adhérents + 2 responsables référents) sur un créneau, celui-ci est complet.
- ✓ Les parents accompagnateurs des mineurs ne peuvent pas pénétrer sur lieu de pratique s'ils ne sont pas inscrits.

### ❖ **Installation et rangement du matériel :**

- ✓ Seul les référents Covid 19 sont autorisés à toucher le matériel (filets, lignes), pour l'installation et le rangement.
- ✓ Les responsables référents Covid 19 devront bien se laver les mains avant et après, et porte un masque.
- ✓ Si des volants sont fournis, celui qui les distribue doit préalablement se laver les mains.
- ✓ S'il n'y en a pas sur place, il est recommandé de prévoir une poubelle, de la fermer et de l'emporter à la fin.
- ✓ Les adhérents devront s'installer à leur arriver à 3m de chacun pour respecter les gestes barrières.

### ❖ **Gel hydroalcoolique :**

- ✓ Chacun doit apporter son propre gel hydroalcoolique, mais un flocon sera à disposition des adhérents à la table des référents Covid 19

### ❖ **Port du masque :**

- ✓ Port des masques obligatoire dans le hall du gymnase Ferber : Adhérents et parents accompagnateurs des jeunes
- ✓ Sans être obligatoire, le port du masque est recommandé en dehors des terrains.
- ✓ Selon la réglementation locale, son port peut être rendu obligatoire.
- ✓ Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières.

### ❖ **Attestation d'engagement à respecter le protocole :**

- ✓ L'adhérente / l'adhérent devra signer le protocole avant de venir sur un terrain de Badminton
- ✓ En cas de contamination, la mairie de Lyon et le conseil d'administration du Badminton Club de Lyon ne seront dans aucun cas responsable.
- ✓ Attestation à remplir, signer et à envoyer par mail au Badminton Club de Lyon.

### ❖ **Registre de pratique :**

- ✓ Chaque adhérent à l'obligation d'être enregistré par le club accueillant dans un cahier de présence.
- ✓ Le club s'engage à communiquer celui-ci aux services sanitaires qui en feraient la demande à visée épidémiologique.

### ❖ **Affichage :**

- ✓ Affichage de ce protocole à l'entrée du gymnase et dans le gymnase à côté de la table du responsable.
- ✓ Merci de bien respecter le fléchage d'entrée par la porte principale du gymnase et de sortie par la 1<sup>ère</sup> porte de secours à droite en rentrant dans le gymnase.

## Rappel sur la responsabilité des dirigeants



*"La responsabilité civile ou pénale d'un dirigeant d'association peut être engagée par son association dès lors qu'il est possible de prouver une faute de gestion personnellement imputable au dirigeant."*

Un dirigeant bénévole engage donc sa responsabilité au nom de tous les membres de l'association, et l'association est responsable des agissements de ses membres. Les dirigeants doivent donc être prêts à assumer ces responsabilités demain face aux consignes importantes données par les autorités (Etat, Fédération, Collectivités locales)

Dans le cadre du déconfinement, les clubs (et donc leurs dirigeants) qui sont autorisés à reprendre leurs activités, selon des règles sanitaires précises et parfois inconfortables, portent la responsabilité du respect de ces règles.

**"Faire passer la santé d'abord"** est la doctrine imposée dans le cadre de l'obligation générale de sécurité. La place du curseur entre liberté des membres et leur santé est au cœur du débat qui doit avoir lieu au sein de chaque conseil d'administration d'association, en prenant en compte collectivement et de manière très pragmatique, la responsabilité personnelle des présidents et présidentes.

***En tant que membre d'une association, protégez vos dirigeants.  
Soyez des badistes responsables, respectez scrupuleusement les  
règles pour ne pas briser la relation de confiance que les dirigeants  
entretiennent avec les membres.***

Une attention particulière doit être portée par les dirigeants d'association sur leurs contrats d'assurance devant couvrir leur responsabilité pour des fautes personnelles susceptibles d'entraîner des préjudices conséquents à l'égard de leur association ou de tiers.

Une attention particulière doit également être portée par les dirigeants des clubs professionnalisés, pour mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels en y ajoutant possiblement les risques de contamination.



## Engagement des pratiquants

### Acceptation du protocole et décharge de responsabilité

L'adhérent reconnaît que malgré la mise en œuvre des moyens de protection, l'association ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid-19.

Je reconnais avoir reçu et compris les règles d'accès et les règles de pratiques liées à la pandémie de COVID-19 et m'engage à les respecter dans leur intégralité sans exceptions et je m'engage notamment à :

#### **1. Adopter les gestes barrières :**

- ✓ Je me lave très régulièrement les mains
- ✓ Je tousse ou j'éternue dans mon coude ou dans un mouchoir
- ✓ J'utilise un mouchoir à usage unique et je le jette après utilisation dans une poubelle
- ✓ Je salue sans serrer la main ni embrasser
- ✓ J'apporte mon feutre ou stylo pour marquer mon volant
- ✓ Je fais attention en arrivant dans le gymnase et m'installe à 3m des autres adhérents

#### **2. Respecter la consigne de distanciation de 2m minimum en toutes circonstances :**

- ✓ Je m'engage à ne pas venir sur le site en cas de symptômes tels que de la toux, de la fièvre, des difficultés de respiration, des maux de tête et/ou de gorge, des courbatures, une grande fatigue, une perte de l'odorat et/ou du goût, une diarrhée.
- ✓ Je m'engage à ne pas venir pratiquer si j'ai été malade ou en contact étroit avec un cas COVID-19 confirmé durant les 15 derniers jours.

#### **3. Respecter scrupuleusement le protocole de reprise mis en place par la FFBaD :**

- ✓ Je m'engage à quitter les lieux sur injonction du responsable de la séance, et à accepter une sanction d'interdiction de pratiquer en cas de non-respect du protocole établi.

Nous vous rappelons qu'en cas de symptômes, vous devez appeler votre médecin traitant ou le 15, rester chez vous et vous isoler.

Fait à :

Le :

NOM :

Signature (Mention « lu et approuvé ») :

Prénom :

*\* Si mineur, merci de bien vouloir faire signer le représentant légal.*





## Reprise d'activité

### Attention aux blessures



Le sport a un rôle clé pour garder la santé. La crise de la Covid-19 nous a fait prendre conscience de l'importance d'être en bonne condition physique pour lutter contre le virus.

Après deux mois de confinement et même si vous avez pratiqué du sport à la maison ou à l'extérieur, il est nécessaire d'être précautionneux pour éviter les blessures. N'hésitez donc pas à demander l'avis ou l'accompagnement d'éducateurs professionnels pour reprendre sûrement et en cas de doute sur votre état de santé, consultez un médecin.

### **RECOMMANDATIONS SANITAIRES À LA REPRISE SPORTIVE POST CONFINEMENT**

- ✓ Pour les personnes ayant contracté la Covid-19 (test RT-PCR positif et/ou images spécifiques au scanner thoracique et/ou symptomatologie évocatrice d'une atteinte par la covid-19) ou ayant été en contact avec des malades confirmés, une consultation médicale s'impose avant la reprise.
- ✓ Pour les personnes pour lesquelles l'activité physique a été très modérée durant le confinement et/ou présentant une pathologie chronique, il est conseillé de consulter un médecin avant la reprise ou le démarrage d'une activité sportive.
- ✓ Pour tous les sportifs, il est recommandé une reprise progressive de l'activité sportive en durée et intensité afin de réadapter le corps à l'effort et de limiter les risques d'accident, notamment cardiaque, musculaires ou articulaires, sans oublier l'hydratation habituelle lors de l'effort.

### **ARRÊTER IMPÉRATIVEMENT TOUTE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET CONSULTER RAPIDEMENT UN MÉDECIN DEVANT L'APPARITION DES SIGNES D'ALERTE :**

- ✓ Douleur dans la poitrine, Essoufflement anormal, Palpitations
- ✓ Variation anormale de la fréquence cardiaque au repos ou à l'effort
- ✓ Perte brutale du goût et/ou de l'odorat
- ✓ Fatigue anormale
- ✓ Température supérieure ou égale à 38° au repos à distance de l'activité
- ✓ Reprise ou apparition d'une toux sèche



### **SUIVRE LES CONSEILS :**

- ✓ Respecter les 10 règles d'or des cardiologues du sport ;
- ✓ Ne pas prendre de paracétamol à titre préventif (risque de masquer la fièvre) ;
- ✓ Ne pas prendre d'anti inflammatoire y compris aspirine et ibuprofène sans avis médical ;
- ✓ NE PAS S'AUTOMÉDIQUER A L'HYDROXYCHLOROQUINE ;
- ✓ Ne pas pratiquer seul dans des zones isolées et/ou difficilement accessibles par les secours
- ✓ Surveiller sa température régulièrement au repos, à distance d'un exercice.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Eviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

# CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES  
INFORMATIONS  
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

### COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

### COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

### QUELS SONT LES SIGNES ?

## PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES



## Coronavirus (COVID19)

**ATTENTION :** Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

